

Commune d'ALRANCE
COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/04/2022

Président : CLUZEL Bernard

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Présents : BONNEFOUS Alfred – BONNEFOUS Jean-Louis – CLUZEL Bernard —
CAPOULADE Sébastien - COUDERC Frédéric – DRULHE Thibault – GAUBERT Anne –
SOUYRIS Emile – SOUYRIS Maryline - VERDIE Bernard

Absent :

Une réunion du conseil municipal s'est déroulée le vendredi 01 avril 2022 à 20 h 30 suite à la convocation en date du 24 mars 2022.

ORDRE DU JOUR :

Présentation et vote des budgets pour l'ensemble des budgets suivants :

- Budget principal
- Budget annexe assainissement
- Budget annexe transport scolaire
- Budget annexe restaurant Le Chaudron
- Budget annexe lotissement prés-bas
- Vote des taux d'imposition 2022.
- Subvention aux associations

Présentation et vote du compte administratif, du compte de gestion et du budget du CCAS.

Délibération achat parcelles Monsieur Galtier au Mas Viala

Questions diverses

Objet : Budget principal 2022

Monsieur le Maire présente le budget principal 2022 qui s'équilibre à la somme de 574 462.33 en section de fonctionnement et a la somme de 414 592.00 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2022 du budget principal : approuve le budget par : 10 voix.

Objet : Budget Annexe Assainissement 2022

Monsieur le Maire présente le budget Annexe Assainissement 2022, qui s'équilibre à la somme de 20 738.00 en section de fonctionnement et à la somme de 38306.15 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2022 du budget Annexe Assainissement: approuve le budget par :10 voix.

Objet : Budget Annexe Transport Scolaire 2022

Monsieur le Maire présente le budget Annexe Transport Scolaire 2022, qui s'équilibre à la somme de 31 879.50 en section de fonctionnement et à la somme de 32 752 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2022 du budget Annexe Transport Scolaire approuve le budget par : 10 voix.

Objet : Budget Annexe Restaurant Le Chaudron 2022

Monsieur le Maire présente le budget Annexe Restaurant Le Chaudron 2022, qui s'équilibre à la somme de 7 200.00 en section de fonctionnement et à la somme de 98 076.95 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2022 du budget Annexe Restaurant Le Chaudron approuve le budget par : 10 voix.

Objet : Budget Annexe Lotissement Prés Bas 2022

Monsieur le Maire présente le budget Annexe Lotissement le Prés Bas 2022, qui s'équilibre à la somme de 113 222.21 en section de fonctionnement et à la somme de 106 753.43 en section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des prévisions budgétaires 2022 du budget Annexe Lotissement le Prés Bas approuve le budget par : 10 voix.

Objet : Budget CCAS

Monsieur le Maire présente le compte administratif et le compte de gestion 2021 ainsi que le budget 2022, le résultat de la section fonctionnement pour 2021 est de 1 595.36 euros le budget 2022 s'équilibre à la somme de 2 000.00 euros en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal et les membres hors conseil après en avoir pris connaissance, approuve les comptes 2021 et le budget 2022 par : 9 voix.

Objet : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les bases d'imposition 2022 pour les taxes foncières sur le bâti et non bâti.

Il rappelle les taux appliqués en 2021 et précise que la réforme de la fiscalité implique la prise en compte du taux départemental dans le taux communal .

Le conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'ensemble des données fiscales de l'année 2022 ,décide de reconduire les taux suivants pour l'année 2022 :

Foncier bâti 32.46%

Foncier non bâti 71.86%

Objet : Subventions aux Associations 2022

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes aux associations

Associations	Subventions 2022
Association parents d'élèves (participation téléthon)	200
Société de Pêche du Lévézou	300
Secours catholique	300
FNACA	100
Familles Rurales Alrance Villefranche de Panat	500
Espoir sportif	920
Courir en Lévézou	500
Coop scolaire Alrance	1100
Chasse Alrance	920
Comité des fêtes Alrance	920
Association des amis de Peyrebrune	920
Aide a domicile en milieu rural	600
Amicale des pompiers	1200
Association parents d'élèves	920
Association parents élèves voyage scolaire	3000
Subventions non attribuées	2600
TOTAUX	15000

Rappel Conseil 19/11/20212

Ecole des pierres brunes

Demande de participation au financement de classe découvertes au printemps 2022

29 élèves sur 35 participeront au voyage

Demande de participation à la municipalité de 100€ par élève

Le Conseil accepte de participer à hauteur de 100€ par élève

Objet : Subvention au CCAS 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer au CCAS une subvention d'un montant de 2 000 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide de verser au budget du CCAS une subvention d'un montant de 2 000 euros

Objet : Délibération achat parcelles Monsieur Galtier au Mas Viala

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de régulariser l'emprise du chemin au Mas Viala.

Le Conseil Municipal,
approuve l'achat des parcelles appartenant à Monsieur Christian GALTIER cadastrées comme suit :

Parcelles section C :

- n°785, d'une surface de 22 m²
- n°786, d'une surface de 53 m²
- n°788, d'une surface de 493 m²
- n°790, d'une surface de 36 m²
- n°792, d'une surface de 523 m²

au prix de 1 euro symbolique

étant précisé que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la commune

Fin de la séance : 23h45